



Concours n° 21-2023-2024-186

Début d'affichage : 2024/05/10

Fin d'affichage : 2024/05/21

Nature du travail

L'emploi d'orthopédagogue comporte plus spécifiquement d'une part, le dépistage, l'évaluation et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage ainsi que l'identification de leurs besoins et de leurs capacités, d'autre part, la conception et la réalisation de programmes de rééducation visant à corriger des difficultés d'apprentissage au plan des habiletés cognitives ou des compétences; ainsi qu'un rôle conseil et de soutien auprès des enseignants et enseignantes et des autres intervenants et intervenantes scolaires et des parents.

Attributions caractéristiques

L'orthopédagogue participe à l'élaboration et la mise en application du plan de travail du service d'orthopédie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du centre de services scolaire.

Il ou elle contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; il ou elle procède à l'évaluation des difficultés d'apprentissage de l'élève en recueillant de l'information auprès des intervenants et intervenantes et des parents, en l'observant des différentes situations et en utilisant les tests appropriés.

Il ou elle participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; il ou elle participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; il ou elle collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et la l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Il ou elle participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage.

Il ou elle accompagne et conseille les autres intervenants et intervenantes scolaires et les parents d'élèves en difficulté d'apprentissage; il ou elle leur propose des stratégies pour intervenir auprès de ces élèves, les guide dans le choix d'attitudes et d'approches pour faciliter la démarche d'apprentissage; il ou elle planifie, organise et anime des activités de formation.

Il ou elle conçoit, élabore et adapte du matériel en fonction des besoins et des capacités de l'élève; il ou elle peut regrouper les élèves présentant des difficultés communes et rencontre ces groupes dans des activités spécifiques; il ou elle peut privilégier des rencontres individuelles pour certains élèves; il ou elle peut aussi choisir d'intervenir auprès de ces élèves à l'intérieur de la classe; il ou elle analyse et évalue les progrès de l'élève.

Il ou elle conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Il ou elle conseille et soutient les intervenants et intervenantes scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève.

Il ou elle établit et maintient une collaboration avec les organismes partenaires; il ou elle communique avec les autres intervenants et intervenantes concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements; il ou elle peut diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.

Il ou elle prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les règles définies par le centre de services scolaire. Il ou elle fait la rédaction des notes évolutives de ses suivis ainsi que le bilan des interventions et en fait l'évaluation.

Qualifications requises

Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en orthopédie ou en adaptation scolaire.

Exigence particulière : Posséder un permis de conduire valide.

Traitement : De 49 456 \$ à 92 027 \$/année, selon la scolarité et l'expérience pertinente.

Horaire de travail : 35 heures par semaine, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h (possibilité d'horaire variable ou d'aménagement du temps de travail, sous certaines conditions)

Lieu de travail : Pavillon André-Jacob, 570, boulevard Blanche à Baie-Comeau (possibilité de télétravail, sous certaines conditions). La personne retenue sera régulièrement appelée à se déplacer à Forestville (véhicule fourni).

Entrée en fonction : Immédiate

Fin d'emploi prévue : Indéterminée, selon le retour de la titulaire (minimalement le 29 novembre 2024).

Les personnes intéressées devront, **au plus tard le 21 mai 2024**, faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une copie conforme à l'original des diplômes et relevés de notes ou de l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec à l'adresse suivante :

Centre de services scolaire de l'Estuaire, Service des ressources humaines
620, rue Jalbert, Baie-Comeau (Québec) G5C 0B8 ou par courriel au rh@csssestuaire.gouv.qc.ca,
en mentionnant le numéro de concours.

Seules les candidatures retenues seront contactées.

Le Centre de services scolaire de l'Estuaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.